



L'Instance Nationale des télécommunications publie son nouveau plan d'action pour l'année 2017 afin d'explicitier certains axes de sa vision et d'informer tous les intervenants du secteur ainsi que l'ensemble du public de l'orientation générale qu'elle envisage de donner à ses activités.

A travers ce plan, l'INT concrétise une nouvelle approche basée sur la transparence et la bonne gouvernance afin de mieux cadrer ses objectifs au terme de l'année 2017.

Dans ce sens, il est important pour l'Instance de poursuivre l'adoption du modèle de régulateur qui se base sur une approche participative, à l'exemple de la mise en consultation publique des projets de ses décisions et de l'enrichissement continu de l'observatoire au niveau des données et de l'analyse, afin d'assurer l'équilibre du marché et le respect des intérêts du consommateur dans une conjoncture économique très délicate.

Au cours de l'année 2017, mise à part ses activités ordinaires, l'INT relèvera plusieurs défis importants, à travers lesquels elle veillera à déployer une démarche rigoureuse, efficace, et engagée. Il est également impératif que l'INT continue à adopter une régulation rénovée et respectueuse des changements que subit tout l'écosystème des télécommunications en cette ère de convergence.

A cet égard, plusieurs projets s'inscriront en tête de liste de l'agenda de l'Instance qui leur accordera toute l'importance et le dévouement nécessaires.

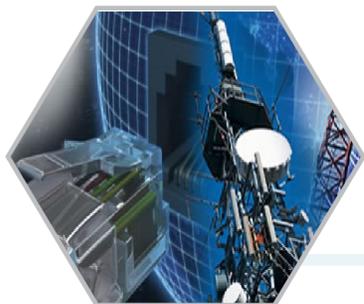
Les mots clés qui pourraient caractériser le plan d'action de cette année sont notamment: consommateur, concurrence saine et loyale, numérique, qualité de service, analyse de marché, régulation ex post/ex ante/ asymétrique et partage d'infrastructure.

Services de télécommunications de contenu et interactifs via SMS



Dans le but d'assurer le développement de l'activité SMS+ via l'amélioration des procédures actuelles, la création de nouveaux modèles économiques encourageant les services innovants au bénéfice des utilisateurs et l'accroissement de la confiance des consommateurs dans les services SMS+, l'INT a lancé une consultation publique afin d'analyser la situation de ces services; la publication des résultats qui porteront sur les évolutions possibles des conditions et des procédures de fourniture de ces services aura lieu à la fin du premier trimestre ce qui permettra de réguler ce marché et protéger les petites sociétés et les consommateurs.

Partage d'infrastructure



Dans l'objectif de favoriser le déploiement du très haut débit à travers la technologie fibre optique dans des conditions économiques et techniques viables avec une minimisation des coûts liés à la mise en place de ces réseaux, l'Instance rendra sa décision relative aux modalités d'accès et aux règles génériques de partage de la fibre optique au cours du premier trimestre sur la base de la consultation publique lancée en la matière. Un projet de décision sera également élaboré fixant les éléments devant figurer au niveau de l'offre du dégroupage virtuel de la boucle locale (VULA).

Etude stratégique de la migration de l'IPv4 vers l'IPv6



A mesure que la marge de manœuvre se restreint en matière d'allocation d'adresses IPv4, le besoin de déploiement du protocole IPv6 devient imminent. Une étude stratégique sera donc lancée pour mettre au point les phases et les mécanismes de cette transition.

Analyse du marché



L'INT publiera les résultats de l'étude d'analyse du marché des télécommunications en Tunisie visant à introduire les modifications nécessaires pour garantir la concurrence loyale afin d'identifier les marchés pertinents de services des télécommunications de gros et de détail et la liste des opérateurs ayant un pouvoir significatif sur chacun des marchés, et ce, en vue d'adopter la régulation adéquate, asymétrique, ex post ou ex ante pour enfin atteindre les objectifs clés qui impliquent les principales obligations à respecter.